



Nestlé Good food, Good life

N E S T L É C Ô T E D ' I V O I R E

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 5.517.600.000 F.CFA

Siège social : Abidjan – Yopougon Zone Industrielle, 01 BP 1840 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

RCCM : CI – ABJ – 1959 – B - 4093

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 12 mai 2023 à 10h GMT, à l'espace CRISTAL 8, rue du Chevalier de Clieu Zone 4 C « Salle DIAMANT » ABIDJAN, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.** Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et examen des états financiers de synthèse de Nestlé Côte d'Ivoire S.A arrêtés au 31 décembre 2022.
- 2.** Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice et rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées.
- 3.** Proposition d'affectation du résultat.
- 4.** Quitus aux Administrateurs.
- 5.** Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
- 6.** Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 7.** Fixation des indemnités de fonction.
- 8.** Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix.

Tout actionnaire pourra exercer son droit de communication comme prévu aux articles 525 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et GIE.

Les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de Nestlé Côte d'Ivoire sis à Yopougon Zone industrielle, Rue 4, à compter du 26 avril 2023. Ces documents seront également disponibles sur le lien suivant : <https://www.nestle-cwa.com/en/investors/cotedivoire>

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION